

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise de contrôle exclusif de la société « Clinique Spécialisée Al Farabi SARL » par la société « CIM Holding SA » via l'acquisition de 100% de son capital et des droits de vote associés

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** « CIM HOLDING SA » ;
- **La cible:** « La Clinique Spécialisée Al Farabi SARL »

Nature de l'opération

- Acquisition du contrôle exclusif

Secteurs économiques concernés

- Le secteur des soins de santé dispensés par des cliniques privées et établissements assimilés

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 22 juillet 2024

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant le projet d'acquisition du contrôle exclusif de la société « Clinique Spécialisée Al Farabi SARL » par la société « CIM Holding SA » via l'acquisition de 100% de son capital et des droits de vote associés.

« CIM Holding SA » est une société anonyme de droit marocain, au capital social de 604.800.000 dirhams, immatriculée au registre de commerce de Marrakech sous le numéro 105723, dont le siège social est sis à Bab Ighli, Route de l'aéroport, Marrakech, Maroc. La société est active dans le secteur de la santé au Maroc détenant ainsi plusieurs cliniques.

La Cible, « **CLINIQUE SPECIALISEE AL FARABI** », société à responsabilité limitée de droit marocain, au capital social de 2.000.000 dirhams marocains, dont le siège social est situé à 7, rue Jean Jaurès, Casablanca, Maroc et immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 49163, est un établissement multidisciplinaire, créé en 1986, offrant une panoplie de soins et de prestations médicales, chirurgicales et obstétricales.

Fait à Rabat, le 11 juillet 2024